

INFOS KRAUT



N° 90 – septembre 2023

Journal d'informations de la commune de Krautergersheim



Anniversaires à souhaiter au cours du 4^{ème} trimestre 2023 (80 ans et plus)

| MEYER Marie Denise née ANDRE | le 19 octobre 1925 |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| BLETRIX Marie Thérèse née DELL | le 22 octobre 1925 |
| HABLITZEL Gérard | le 19 décembre 1932 |
| GROSS Lucien | le 1 ^{er} décembre 1933 |
| PAULUS Joseph | le 12 décembre 1933 |
| NITKA Janine née LETTLER | le 07 décembre 1934 |
| ANGSTHELM Jean-Paul | le 14 décembre 1934 |
| HABLITZEL Cécile née KLEIN | le 06 décembre 1935 |
| WEBER Marie Marthe née WEBER | le 16 octobre 1936 |
| WEBER René | le 15 novembre 1936 |
| PFLEGER Marcel | le 1 ^{er} décembre 1936 |
| KUNTZMANN Jeanne née MAETZ | le 16 décembre 1936 |
| VETTER Odile née GOEPP | le 05 décembre 1937 |
| GOEPP Marie Madeleine née KIRMSER | le 10 décembre 1937 |
| ROESSLER Yvonne née HERRMANN | le 08 octobre 1938 |
| GOEPP Anna née WAGENTRUTZ | le 25 décembre 1939 |
| KIRMSER Charles | le 26 décembre 1939 |
| PFLEGER Paul | le 17 octobre 1940 |
| ALTMEYER Marthe née SCHUSTER | le 1 ^{er} décembre 1940 |
| REIBEL Rose née MEINAU | le 3 décembre 1940 |
| SCHAHL Marie Thérèse née GOEPP | le 5 décembre 1940 |
| GOEPP Maurice | le 29 décembre 1940 |
| WEBER Joseph | le 17 octobre 1941 |
| PFLEGER André | le 05 novembre 1941 |
| BURCKEL Jean-Paul | le 15 novembre 1941 |
| WAGNER Christiane née BURCKEL | le 11 octobre 1943 |
| DEGAND Geneviève | le 18 octobre 1943 |
| WAGNER Robert | le 28 octobre 1943 |
| BRAUN Edith née MOKRY | le 12 novembre 1943 |
| BIRGEL Robert | le 24 novembre 1943 |
| WAGNER Renée née MULLER | le 11 décembre 1943 |
| LEDERMANN Bernard | le 15 décembre 1943 |
| DISTLER Edith née HILD | le 19 décembre 1943 |

NOCES D'OR

M. et Mme GOEPP

Raymond et Jacqueline
se sont mariés le 18 août 197

M. et Mme MEYER

André et Céline
se sont mariés le 20 septembre 1973

se sont mariés le 18 août 1973



NOCES DE DIAMANT

M. et Mme WEBER

Joseph et Joséphine
se sont mariés le 12 août 1963

M. et Mme GOEPP

Maurice et Monique
se sont mariés le 28 août 1963





ETAT CIVIL

NAISSANCES

RAULET Thibault est né le 11 juillet 2023 à Strasbourg THOMAS Emilia est née le 1^{er} août 2023 à Sélestat REIBEL Amélia est née le 25 août 2023 à Schiltigheim



MARIAGES



Le 14 juillet 2023 à Leutenheim ROCHARD Stéphane et LEHMANN Céline

Le 5 août 2023 à Krautergersheim SANGIOVANNI Toni et PALAZZOLO Louise

Le 12 août 2023 à Obernai WEBER Manon et HILDENBRAND Jordan



Le 16 septembre 2023 à Krautergersheim EL MASRI Sarah et RIETZMANN Matthieu





DECES

Mme WEBER Philomène née PAULUS est décédée à Sélestat le 26 juillet 2023

Mme VUJINOVIC Françoise née ASSELIN est décédée à Lingolsheim le 5 août 2023

Mme STEINMETZ Liliane née MEYER est décédée à Erstein le 10 septembre 2023



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 10 juillet 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet 2023 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 9 mai 2023 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Jean-Michel CHALON

<u>Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu</u> d'information au 10.07.2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

• Devis signés :

- devis FERALU étagères archives pour un montant H.T. de 139.08 €
- contrats de fourniture GAZ DE BARR pour l'Espace Loisirs, la Maison de la Santé et la Mairie au prix H.T. de 25,55 € (abonnement mensuel) et 0,07541 € / kWh
- devis INFONETIK licence antivirus pour un montant H.T. de 767,20 €
- devis RISCONSEIL fourniture de tabourets pour l'école maternelle pour un montant H.T. de 524,74 €
- renouvellement du contrat SVP abonnement pour réponses d'experts au prix H.T. de 282,78 € / mois
- devis EURE FILM ADHESIFS fournitures pour la bibliothèque pour un montant H.T. de 223,62 €
- contrat CARDIA PULSE pour la maintenance annuelle des défibrillateurs pour un montant annuel de 133 H.T. par défibrillateur.

• Indemnisation de sinistres :

- suite à un choc contre lampadaire route d'Obernai d'un montant de 3936,61 €
- suite à des dommages immobiliers parvis de l'église d'un montant de 3412,67 €
- suite à un choc contre lampadaire rue des Champs Verts d'un montant de 2058,57 €.

Correction de l'affectation du résultat de fonctionnement 2022

M. le Maire expose que les restes à réaliser constatés au Compte Financier Unique 2022 sont erronés, impactant l'affectation du résultat décidé le 4 avril 2023.

Il y a donc lieu de corriger l'affectation du résultat de fonctionnement 2022.

Les restes à réaliser sur le budget principal après correction sont les suivants :

RAR en dépenses : 320 812.00 €,

RAR en recettes : 387 321.00 €,

Soit un solde positif des restes à réaliser de 66 509.00 €.

Par conséquent, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de corriger la délibération du 4 avril 2023.

Décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2023

M. le Maire propose d'opérer à des régularisations et ajustements. Il convient de modifier les crédits budgétaires sur le budget 2023 comme suit :

- 1. Correction de l'**affectation du résultat** : le total des recettes de fonctionnement s'élève donc à 1 708 774.11 €.
- 2. Ajustement des prévisions budgétaires en dépenses de fonctionnement : le total des dépenses de fonctionnement s'élève donc à 1 708 774.11 €.
- 3. Ajustements et suppressions de prévisions budgétaires en section d'investissement :

En restes à réaliser concernant les dépenses : le nouveau montant total est de 320 812 €,

En dépenses nouvelles : le nouveau montant total est de 502 467 €.

Compte tenu des restes à réaliser (320 812 €) et de la reprise du solde d'exécution négatif à hauteur de 62 667.67 €, le total des dépenses d'investissement s'élève donc à **885 946.67** €.

En restes à réaliser concernant les recettes : le nouveau montant total est de **387 321** €,

En recettes nouvelles: le nouveau montant total est de 1 060 810.11 €.

Compte tenu des restes à réaliser (387 321 €), le total des recettes d'investissement s'élève donc à **1 448 131.11** €.

Ainsi, la section d'investissement présente un suréquilibre de 562 184.44 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **approuve** la décision modificative n° 1.

Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus locaux

Le Maire expose au Conseil Municipal le dispositif du référent déontologue pour les élus locaux. Ce référent déontologue pourra conseiller tout élu local sur diverses questions en cas de besoin.

Les frais de gestion de service ont été fixés par le Centre de gestion selon les modalités suivantes :

| | Collectivité affiliée | Collectivité non affiliée |
|-----------------------|-----------------------|---------------------------|
| Coût / jour | 800 euros | 1000 euros |
| Coût / 1 demi-journée | 400 euros | 500 euros |
| Coût horaire | 125 euros | 150 euros |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner le collège des référents déontologues des Centres de gestion 67-68-90 comme référent déontologue des élus, d'autoriser le Maire à signer tous les documents et conventions y afférant ainsi que les avenants de mise à jour, approuve les tarifs de saisine du référent et d'adopter la charte d'engagement déontologique et éthique des élus.

<u>Cession d'un terrain appartenant à la Commune dans le lotissement Osterlamm</u>

Le lot n° 9 du lotissement Osterlamm Est, d'une surface de 9,21 ares, sera divisé en deux parcelles après obtention d'un permis de construire valant division. Des acquéreurs se sont présentés et les lots subdivisés ont été attribués à M. HEINRICH Vincent & Mme MIESCH Marie-Laure et M. DASTAN Jean François & Mme OUSADANE Agathe.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'acte de vente et tous documents en découlant.

Prise d'un arrêté sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Considérant la nécessité réglementaire de lister les Points d'Eau Incendie présents sur le territoire de la Commune de Krautergersheim et d'actualiser la base de données détenue par le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SIS 67), le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie et à faire réaliser un contrôle technique triennal pour les PEI publics sous pression.

Motion relative à la gestion du stationnement des gens du voyage

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adopter une motion relative à la gestion du stationnement des gens du voyage sur le territoire intercommunal qui sera diffusé à l'ensemble des autorités compétentes (M. le Président, Mme le Premier Ministre, Mmes et MM. les Députés, Sénateurs et élus régionaux).

Rapport d'activité du Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS) – exercice 2022

Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Président du Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer (SMEAS) a adressé son rapport d'activité 2022.

<u>Urbanisme - Dossiers vus par la commission urbanisme et</u> transmis à l'ATIP

Déclarations préalables

SCI MDI représentée par M. CLESCERI – 7 rue des Jardins – extension du garage existant avec création d'une porte de service MARTZ Alexis – 9 rue des Cigognes – mise en place : clôture, muret

en pierre, portillon + grillage et clôture mitoyenne

KARASU Ali – 12 route d'Obernai – mise en place d'une clôture EARL ANGSTHELM – route de Meistratzheim – mise en place d'un système photovoltaïque non réfléchissant

ANGSTHELM Fabien – 2 rue du Fossé - mise en place d'un système photovoltaïque non réfléchissant

RIEFFEL Francis – Chemin du Mt Ste Odile – construction d'abris animaux (chevaux)

VETTER François – 9 rue des Vergers – Création d'une fenêtre de toit

EDF ENR – 26A rue des Peupliers – Installation d'un générateur photovoltaïque

DEMEUSOIT Fabien – 13 rue Centrale – Piscine hors sol sur dalle béton

SCHLEPP Sylvie – 15A rue des Champs Verts – Installation de panneaux photovoltaïques

WAGNER Georges – 15A route de Meistratzheim – Agrandissement d'une terrasse existante

Permis de construire

MAISON BRAND – rue des Hérons – la construction de deux maisons d'habitation

STOEFFLER Yves – 1 rue des Cigognes – la construction d'une maison d'habitation

Permis de construire modificatif

M. et Mme DE SOLERE STINTZY Emmanuel – 2 rue des Primevères – Construction d'une maison d'habitation / Modifications sur façade Ouest.

Permis de démolir

BOULNOIS Michael – 3 rue Centrale – démolition partielle d'une grange, réfection de la charpente et protection par bardage bois.



Compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 septembre 2023 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 10 juillet 2023 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Nicolas GUTH

<u>Délégations permanentes du Maire – Compte-rendu</u> <u>d'information au 05.09.2023</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT :

• Devis signés :

- devis BRAUN Clément SARL porte d'entrée Micro crèche pour un montant H.T. de 3332,00 €
- devis PROXI-NETT nettoyage des vitres de l'école pour un montant de 780,00 €
- devis STOREXPERT store pour une salle de classe pour un montant H.T. de 694,31 €
- devis TOUSSAINT matériel d'entretien pour un montant H.T. de 86,55 €
- devis CDG 67 mise à disposition de personnel pour le calcul des allocations ARE pour un montant entre 130 € et 260 €.

• Indemnisation de sinistres :

- suite à une effraction Micro crèche d'un montant de 2404,93 €
- franchise sinistre parvis de l'église d'un montant de 548,00 €

Maison de la Santé et Maison des Associations - approbation des avenants

Un avenant au lot 19 Isolation extérieure pour un montant en moins-value de -1.370,00 € HT et un avenant au lot 12 Serrurerie Métallerie pour un montant en moins-value de -5.080,00 € HT présentés par la SERS et approuvés en réunion de commission d'appel d'offres, ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Budget supplémentaire 2023 annulant et remplaçant la décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2023

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, consécutivement à une impossibilité technique d'appliquer la décision modificative n° 1 votée le 10 juillet 2023 (ajustement des restes à réaliser), il est

proposé de voter un budget supplémentaire, annulant et remplaçant la décision modificative n° 1.

Les propositions de régularisations et d'ajustements sont strictement identiques à celles adoptées lors de la séance du 10 juillet 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **décide d'adopter** le budget supplémentaire 2023 annulant et remplaçant la décision modificative n° 1.

<u>Travaux d'installation de la climatisation – Maison des</u> Associations

La Maison des Associations n'étant pas pourvue d'un système de climatisation, la Commune de Krautergersheim envisage de procéder à son installation au cours du dernier trimestre 2023.

Vu l'étude des devis présentés par le Maire aux Commissions Bâtiments Communaux et Finances en date du 31 août 2023, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'installation d'un système de climatisation au sein de la Maison des Associations, ainsi que d'un système de comptage énergétique et de suivre l'avis des Commissions « Bâtiments Communaux » et « Finances » et attribue les travaux à l'entreprise HOULLÉ SAS de Sarreguemines pour un montant H.T. de 78.367,00 €.

Décision modificative n° 1 au BP 2023 – augmentation de crédits

Vu les frais et travaux d'investissement prévus à la Maison des Associations et l'acquisition de matériel électroménager pour différents bâtiments, non prévus au BP, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une augmentation de crédits au B.P. 2023.

Bail à ferme - Modification de la surface d'un lot et proratisation du montant de son fermage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une exploitante agricole a fait une demande afin de mettre en adéquation une surface objet de son bail et la surface réellement exploitable.

Il a été constaté la réalité des faits et l'impossibilité d'exploiter la partie indiquée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accéder à la demande de l'exploitante et autorise Monsieur le Maire à signer un avenant.

Création d'un emploi permanent d'ATSEM

Conformément à l'article L. 313-1 de l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Pour permettre l'avancement de grade d'un agent, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de créer un emploi permanent d'agent territorial spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles, à temps non complet, du cadre d'emploi des ATSEM, à compter du 6 septembre 2023.

Demandes de subventions

L'association APF France handicap du Bas-Rhin, l'association Régionale « L'Aide aux Handicapés Moteurs » (ARAHM) et l'association « Pour l'Amour 2 Nathan » ont présenté à la commune une demande d'aide financière. Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention :

- de 50 € à l'association APF France handicap du Bas-Rhin,
- de 50 € à l'association Régionale « L'Aide aux Handicapés Moteurs » (ARAHM),
- de 200 € à l'association « Pour l'Amour 2 Nathan ».

Rapports d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPSO) – exercice 2022

Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPSO) a adressé ses rapports d'activité 2022.

<u>Urbanisme - Dossiers vus par la commission urbanisme et transmis à l'ATIP</u>

Déclarations préalables

WEBER Patrice – 4 rue des Perdrix – mise en place d'un système photovoltaïque

BMA pour Mme MAILLARD – 1A rue des Champs Verts – isolation des murs par l'extérieur et ravalement

WAGNER Rémy – 4 Grand'Rue – extension d'un abri à bois de chauffage

MAISON SOLAIRE VOLTALIA – 21 rue du Mal Foch – mise en place de panneaux solaires

STAHL Cédric – 17 rue de Paris – pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire

MARTZ Maxime – 2 rue des Champs Verts – création d'un double garage avec toiture terrasse + isolation extérieure de la maison

Permis de construire modificatif

M. et Mme D'AGUI -2 rue des Hérons - Construction d'une maison individuelle / Modifications : surfaces, abri de jardin et teinte sur la façade

Transfert de permis

VIVIALYS HABITAT INTERMEDIAIRE – 22 rue du Mal Foch – Transfert total des permis de construire et permis d'aménager accordés à CARRE EST.



COMMUNICATIONS COMMUNALES



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque reprend son fonctionnement normal dès ce mois de septembre avec les horaires d'ouverture habituels :

Mercredi: 14 h - 16 h

Jeudi: 17 h - 19 h

Samedi : 10 h - 12 h (uniquement le 1^{er} samedi du mois) avec la possibilité, pour les enfants, de jouer à de petits jeux de société en libre accès

Samedi: 14 h - 16 h

La bibliothèque dispose aujourd'hui de sa page **Facebook**. Vous trouverez des informations, des actualités, des propositions de lectures en nous rejoignant sur la page *Bibliothèque de Krautergersheim*.

Nous proposons pour cette fin d'année de nombreuses animations pour tous les âges :

- 16 septembre de 10 h à 11 h 30 pour les petits de 3 à 6 ans : un conte et des animations autour de Calinours.
- 8 octobre de 14 h à 17 h pour adultes et enfants une après-midi jeux de société dans la salle Manu Sanchez.
- 4 novembre de 10 h à 11 h 30 : pour les enfants de 7 à 11 ans une animation pour Halloween avec Cornebidouille.
- 17 novembre de 19 h à 20 h 30 pour adultes et adolescents, dans le cadre du festival « Décodage » organisé par la Bibliothèque d'Alsace.
- Conférence : « Désinformation et sport ! » par Chine LABBÉ, journaliste et rédactrice en chef chez NewsGuard. La vocation de NewsGuard est de traquer la désinformation dans le monde, et tout particulièrement quand cette dernière se camoufle sous des apparences de respectabilité. Dans cette conférence, elle dévoilera l'ampleur des actions de désinformation qui ont eu lieu durant la coupe du monde de football au Qatar et plus largement dans le domaine sportif. Des révélations étonnantes et des mythes démystifiés. A ne pas rater !

Maison des associations, Salle Manu Sanchez.

- 3 décembre durant le marché de Noël : participation de la bibliothèque au **Téléthon.**
- 16 décembre de 10 h à 11 h 30 pour les petits de 3 à 6 ans : animations autour de Noël.

Et enfin, de nombreux **nouveaux livres** vous attendent pour la rentrée littéraire. Il y a bien entendu les romans phares de la rentrée mais aussi des belles découvertes d'auteurs moins connus ainsi que des albums et histoires pour enfants. Venez les découvrir, ils promettent de bons moments de lecture pour cet automne.



Comme indiqué régulièrement dans les publications communales, il est dangereux de stationner aux abords des croisements et il est considéré comme très gênant pour la circulation publique de se stationner sur les trottoirs.

Ce type de stationnement peut faire l'objet d'une amende (Code de la route – Art. R417-9 et Art. R417-11).



Conformément au règlement sanitaire départemental, la Municipalité rappelle aux habitants de la Commune que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse. Merci de veiller à respecter cette règle.



Célia VELTEN (06.62.09.34.35), occupe la mission de correspondante auprès des DNA depuis quelques mois désormais.

Nous la remercions vivement pour son implication et pour les nombreux articles qu'elle publie sur la vie de la Commune.



Inscription sur listes électorales

L'inscription sur la liste électorale de la Commune permet de voter, mais cette inscription n'est pas automatique.

Les personnes majeures, de nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques peuvent solliciter leur inscription auprès de la Mairie pour voter lors des prochaines élections.

Une pièce nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) devront être présentés et un formulaire d'inscription sera à remettre au guichet d'accueil (formulaire à télécharger ou disponible en Mairie). L'inscription peut également être faite en ligne sur le site Service-public.fr.

Les jeunes de nationalité française qui atteignent la majorité sont inscrits d'office à condition d'avoir fait les démarches de recensement citoyen lors de leurs 16 ans (selon l'adresse déclarée au moment du recensement).

L'inscription sera également automatique pour les personnes ayant obtenu la nationalité française en 2023.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent demander l'inscription sur les listes électorales complémentaires.





Animations « jardin nature »



En complément des animations sur le compostage, la Communauté de Communes propose également des animations autour du jardinage au naturel. Le développement des pratiques vertueuses au jardin répond à de nombreux enjeux du territoire : bonne gestion de l'eau, réutilisation des « déchets » du jardin, accueil de la biodiversité...

Deux sessions d'animations sont proposées : l'une traite des alternatives aux pesticides et l'autre de l'entretien du jardin sans déchets. Une spécialiste du jardin nature présente les bonnes pratiques et incite à l'échange entre jardiniers.

Les animations seront organisées à Obernai cet automne, toutes les dates et les inscriptions sur : www.jetrie-paysdesainteodile.fr





Tri des biodéchets, les Chouvillois très engagés



Le tri des biodéchets a été mis en place sur Krautergersheim fin mai/début juin. Les habitants sont très engagés dans la démarche avec 88 participants aux animations compostage et autant de composteurs distribués. A fin juillet, la collecte en borne a permis de méthaniser, en seulement deux mois, 6 tonnes de biodéchets : BRAVO à vous !

Les biodéchets collectés dans les bornes sont transformés en gaz grâce à la méthanisation. Le lycée agricole d'Obernai ouvre exceptionnellement au grand public son unité de méthanisation le samedi 18 novembre dans le cadre d'Alsascience. Venez découvrir le fantastique travail des

bactéries, elles transforment les biodéchets en méthane. Pour vous inscrire aux visites guidées : https://bit.ly/alsascience-obernai-2023

Cet automne, la Communauté de Communes prolonge son accompagnement au compostage. 11 animations pour découvrir le compostage ou approfondir ses connaissances seront organisées à Obernai, les habitants pourront récupérer un composteur à ces occasions. N'hésitez à vous inscrire sur le site : www.jetrie-paysdesainteodile.fr

Pour rappel, il est interdit de déposer directement les biodéchets dans les bornes sans qu'ils ne soient conditionnés dans un sac en papier kraft.





Action d'encouragement au covoiturage du quotidien



Dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie et afin de réduire l'impact environnemental des déplacements du quotidien, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (CCPO) a lancé une campagne expérimentale d'encouragement au covoiturage.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions de développement du covoiturage du quotidien, qui comprend les aides financières de l'Etat.

Ainsi, la Communauté de Communes a décidé d'encourager le covoiturage en proposant un tarif incitatif à tous les salariés habitant ou travaillant sur notre territoire.

Les Elus ont retenu la plateforme Karos qui propose déjà de nombreux trajets depuis ou vers Obernai.

Les avantages de ce partenariat :

• Pour les conducteurs

➤ une prime de 100€ pour les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage (sous conditions*).

le conducteur est rétribué à hauteur de 2€ par passager et par trajet pour les trajets de 2 à 20 km (plus de 10 centimes du kilomètre audelà de 20 kilomètres). En moyenne un conducteur économise 97€ par mois selon la société Karos.

• Pour les passagers :

- > les 10 premiers covoiturages réalisés via l'application Karos sont gratuits,
- **ensuite une participation de 1€ par trajet (au lieu de 2€)** (plus 10 centimes du kilomètre au-delà de 20 kilomètres), grâce à l'aide de 1€ de la CCPO.
- > si votre entreprise est partenaire de Karos, le covoiturage est gratuit pendant 6 mois !

• Pour les entreprises locales :

- la possibilité de **participer à l'encouragement du covoiturage des** salariés en devenant partenaire de Karos (contact : <u>nawel@karos.fr</u>)
- > cela permet notamment la gratuité du service de covoiturage Karos aux salariés passagers pendant 6 mois,
- déjà 10 entreprises et établissements d'Obernai sont partenaires de Karos.

*Modalités sur www.karos.fr et sur l'application Karos.

L'application de covoiturage Karos

L'appli Karos facilite la mise en relation avec des usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants,

Déjà plus de 1150 personnes habitant ou résidant sur le Pays de Sainte Odile ont téléchargé l'appli.

Les trajets proposés relient déjà Obernai avec 58 communes différentes En juin et juillet, 2 390 personnes ont covoituré avec l'appli Karos.

Vous pouvez accéder à l'appli Karos via ce QR Code :





FÊTE DE LA CHOUCROUTE : CONSIGNES DE SECURITE

Depuis plusieurs années, lors de manifestations ou de rassemblements, la Préfecture demande la mise en place d'une surveillance accrue. La Fête de la Choucroute entre évidemment dans ce processus réglementaire.

Par conséquent, des agents du service de sécurité se tiendront aux entrées du chapiteau et vous demanderont de présenter vos sacs ouverts, cela durant les trois jours de la manifestation.

Plus précisément, pour la journée du dimanche 24 septembre des mesures complémentaires sont prévues.

Pour protéger la foule, des rues seront interdites d'accès et des barrages seront mis en place de 10h à 18h. A l'intérieur de ce périmètre, aucune voiture (hormis celle des exposants répertoriés) ne sera autorisée à stationner ou à circuler.

Voici la liste des endroits barrés :

- -Grand'Rue: intersection rue de Paris,
- -Grand'Rue : rond-point près de l'étang,
- -Rue Brûlée: intersection rue du Presbytère,
- -Rue de l'Ehn: intersection rue des Jardins,
- -Rue du Maréchal Foch : au niveau du tilleul,
- -Rue Clémenceau : intersection rue du Presbytère.

Comme tous les ans, un sens de circulation a été transmis aux services compétents : gendarmerie, services de secours et Préfecture.

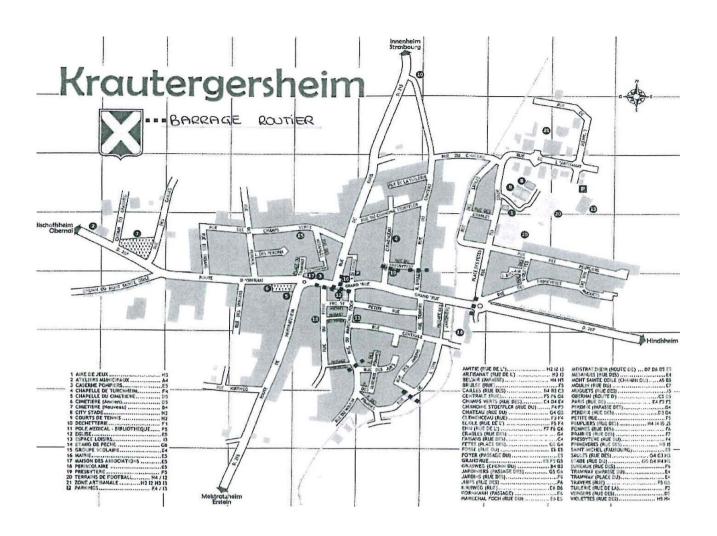
Tous les riverains de ces rues seront avertis personnellement.

Je compte sur vous pour faciliter le travail de l'ensemble des bénévoles de l'ALAK et de toutes les associations.

De plus, je vous demande de signaler tout comportement suspect à la gendarmerie en composant le 17.

Je vous remercie sincèrement pour votre collaboration et vous souhaite de passer une agréable Fête de la Choucroute.

Le Maire, René HOELT.





L'ALAK remercie chaleureusement les entreprises qui soutiennent l'organisation de la Fête de la Choucroute et qui participent au bon déroulement des festivités.

Un grand merci pour votre aide!



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 19 juin 2023. Neuf élèves ont été élus par leurs camarades de classe :

- Lycia ANGSTHELM (CP)
- Gaëtan BRONNER (CP)
- Ewann BROSSIER-VALLEE (CE1)
- Léonie HEITZLER (CE1)
- Lisandro GIRON (CE2)
- Aline KRAFT (CE2)
- Manon NEVEUX (CM1)
- Léane THAVIXAY (CM1)
- Tymothée WAGNER (CM1)



Ils ont été installés dans leurs fonctions le 7 juillet, pour une année.



ECHOS DE LA PAROISSE



Ci-dessous les dates des prochaines messes pour les mois de Septembre à Décembre pour la Communauté de Paroisses « aux Portes du Bruch »

Septembre

Dimanche 24 septembre à 9h30 à Krautergersheim – Fête Patronale et des Fruits de la Terre

Comme tous les ans, nous profitons de la fête patronale et de la Choucroute le 24 septembre pour mettre en avant les fruits et légumes de

notre terroir. Les dons seront remis à une ou plusieurs associations de bienfaisance.

L'église sera ouverte les vendredi 22 et samedi 23 septembre toute la journée afin de récolter vos dons de fruits et légumes.

Nous comptons sur votre générosité!

Octobre

Dimanche 15 octobre à 9h30 à Krautergersheim

Dimanche 29 octobre à 9h30 à Krautergersheim

Novembre

Mardi 1^{er} novembre – Toussaint à 9h30 à Krautergersheim

Dimanche 5 novembre à 11h00 à Krautergersheim

Dimanche 26 novembre à 11h00 à Krautergersheim

Décembre

Samedi 2 décembre à 18h00 à Krautergersheim – Fête Ste Barbe des Pompiers

Dimanche 3 décembre à 9h30 à Zellwiller – 11h00 à Valff – Messe d'entrée dans l'Avent de la Communauté

Dimanche 17 décembre à 9h30 à Krautergersheim

Lundi 18 décembre à 10h00 à Krautergersheim - 20h00 à Valff – Célébration pénitentielle

Dimanche 24 décembre à 18h00 à Meistratzheim – Messe de Minuit à Krautergersheim

Lundi 25 décembre à 10h00 à Valff – Messe de la Nativité

Mardi 26 décembre à 10h00 à Innenheim

Le programme pour les prochains mois est disponible via le feuillet disponible à l'intérieur de l'église ou visible au tableau d'affichage situé sur le côté de l'église ou sur le site de la Communauté de Paroisses www.cpstm.fr



ECHOS DES ECOLES



EFFECTIFS DES ECOLES 2023/2024

| Petite | 23 élèves | Mylène SCHAAF |
|-------------------|-----------|--|
| | | et Elsa NEFF (lundi) |
| Moyenne/Grande | 25 élèves | Céline SCHMITT |
| section | | et Myriam LEDIG (lundi) |
| Grande section/CP | 23 élèves | Nadia CASAUX |
| CP/CE1 | 23 élèves | Marie-Laure POCRY |
| CE1/CE2 | 24 élèves | Nadine GENEVAUX |
| CE2/CM1 | 25 élèves | Xavier SCHWEITZER, directeur (lundi-mardi) |
| | | et Laurie SCHUMPP (jeudi-vendredi) |
| CM1/CM2 | 26 élèves | Marie PATÉ |



Défi vélo



Le 29 juin dernier a eu lieu la remise de diplômes "Défi-Vélo" à l'école élémentaire de Krautergersheim, arrivée première du classement intercommunal.

La classe de CE2 de Mme Genevaux est en tête du classement. Durant les 12 jours du défi, les 21 élèves de la classe de CE2 sont venus à l'école 155 fois à pied, 32 fois à vélo et 50 fois en trottinette.

Le défi-vélo avait lieu du 2 au 26 mai 2023 dans le cadre du défi régional "J'y vais".

Bravo les enfants!



ECHOS DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION NATURE RIED



Association Nature Ried

Section locale de Krautergersheim



Le vasistas de l'ANR, une fenêtre ouverte sur la nature (et sur notre conscience).

Quelques citations à méditer...

- La relation existant entre l'humanité et la nature doit être faite de respect et d'amour. Le respect implique de se soucier de l'impact de nos actes sur autrui.
- L'homme se doit d'être le gardien de la nature, non son propriétaire.
- Il faut que les humains laissent une place à la nature afin que la nature puisse garder une place pour les humains (principe de réciprocité).
- Notre tâche doit être d'élargir notre bienveillance à l'égard de toutes les créatures vivantes et la totalité de la nature, ce qui suppose implicitement de la connaître.
- Laisser vivre la nature sans intervenir est le meilleur moyen de préserver la biodiversité.
- Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui.
- Hopla!

















www.capitale-de-la-choucroute.fr 03 88 95 78 78

AU PROGRAMME

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023:

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023:

Orchestre Chorus

Orchestre Challenger

Dès 19h : Choucroute garnie ou pâté en croûte

Prix d'entrée et repas : 30€

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023:

9H30: Messe d'action de grâce pour les fruits de la terre

11H: Animations dans les rues du village - artisans - marché de saison - démonstration de coupe de choux - animations musicales - porte ouverte choucrouterie Ades

11H30: Choucroute garnie ou pâté en croûte sous le chapiteau avec l'orchestre Marylou.
Prix du repas 20€/adulte 10€/enfant midi et soir

15H: Cortège folklorique (au départ de la place des fêtes) - chars groupes folkloriques et musicaux

Avec la participation des choucrouteries :







BILLETTERIE:

En ligne:

à partir du 1er août 2023

En point de vente :

Samedi 09 septembre 17h-20h Samedis 16 et 23 septembre 9h-11h

à la maison des associations (11 rue Maréchal Foch)



Renseignement et billetterie en ligne sur www.capitale-de-la-choucroute.fr 03 88 95 78 78

ANIMATIONS ET LOISIRS CHOUVILLOIS



Boissons et petite restauration sur place Ouverture des portes à 18h30 — Spectacle à 20h30

Réservations en en ligne



www.alc67.com -



A l'Espace Loisirs ~1, Rue de l'amitié 67880 Krautergersheim

Informations:

info@alc67.com / 07.54.36.77.76



ALC.ALC









FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM

N° Affiliation: 503998

2, rue du Stade 67880 Krautergersheim

Stade Eugène WAGNER

Mail: krautergersheim.fc@alsace.lgef.fr

Chers Chouvillois, chers amis,

La reprise a sonné pour le football et ainsi que la rentrée scolaire.....ouf il était temps!

Les rencontres sportives sur les terrains arrivent à grands pas.

Vous pouvez suivre toute notre actualité sur notre page Facebook et Instagram.

L'anniversaire du FCK 95 ans le 19 et 20 Août derniers a été un grand succès, merci à toutes et tous pour votre soutien et votre attachement au club, merci également à nos partenaires et à la mairie et aux agents de la commune pour la mise en œuvre et la réussite de cet événement ainsi que pour le feu d'artifice.

Le résultat et le tirage des tombolas de notre livret anniversaire seront sur Facebook et Instagram, il aura lieu le 30 septembre 2023 sous le chapiteau de la Fête de la Choucroute à 20h00, ils nous restent des livrets pour ceux qui le désirent au prix de 6 euros dont de soutien au FCK contact pour les livrets : (Eric Bouchakour 06.52.79.00.77)

S'inscrire au football pour la saison 2023-2024 adresse 2 rue du stade 67880 Krautergersheim, pour tous renseignements portable pour les jeunes - 18ans André 06.12.11.81.65 ou Eric pour les seniors 06.52.79.00.77 ou pour tout renseignements mail : krautergersheim.fc@alsace.lgef.fr

Nous recherchons également des bénévoles et des coachs ou dirigeants pour nos différentes sections merci de prendre contact avec Eric.

Séniors plus de 18ans :

Equipe : ROCCO ET WENTZ CHRISTOPHE - 06 34 25 92 44 / 06 70 29 05 92

Présidents des jeunes – de 18ans : André Obergfell 06.12.11.81.65

Le FCK vous donne RDV très vite au stade Eugène Wagner.





ECOLE DE MUSIQUE LAMIKALE





Rentrée Musicale 2023/2024

L'école de musique lamiKale accueille les enfants et les adultes de Krautergersheim, *Meistratzheim*, Boersch, et Nordhouse ainsi que villages environnants.

Nous vous proposons pour la rentrée des cours de :

Guitare sèche, guitare électrique, guitare basse, piano, clavier, batterie, percussions, orgue, violoncelle, flûte, trompette, trombone, saxophone, clarinette, baryton, cor, accordéon etc...

Des ateliers groupes :

- L'éveil musical de 3 à 5 ans
- A partir de 6 ans des ateliers musicaux pour se familiariser avec le jeu musical en commun alliant pratique et théorie.
- Ensemble instrumental,
- Orchestre musiques actuelles et rock,

Nouveau:

- Un jardin musical de la naissance à 3 ans,
- Chorale enfants-parents,
- Ateliers Sons & Kouleurs par groupe d'âge : activité créative encadrée par des professionnels, en présence de musiciens live (de 3 à 7 ans petits bricolages ; de 8 à 88 ans cours de dessin, aquarelle, manga, graphite).
- Nouveaux locaux à Meistratzheim

Inscriptions:

Toute l'année sur le site de l'école http://www.lamikale.fr/

Renseignements: ecole@lamikale.fr ou au 06.06.81.11.88

Reprise des cours semaine du 11 septembre.

Dans la joie de vous retrouver.

Isabelle Grannec



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE KRAUTERGERSHEIM

L'APEK vous convie à son Assemblée Générale

Le Mardi 26 septembre à 20 h à la Salle Manu Sanchez de Krautergersheim située au 11 rue du Maréchal Foch



Un verre de l'Amitié suivra l'assemblée générale!

Actions à venir...

- Animations Halloween le 31 octobre
- Commande groupée Fortwenger courant novembre
- Animations de Noël et commande de sapin, dates à définir.

Vous êtes intéressé(e) de contribuer à l'organisation des actions ou simplement aider ponctuellement ? n'hésitez pas à nous contacter ! Pour plus d'informations sur nos actions, suivez-nous sur facebook sur la page @apek67880, ou par mail à l'adresse apek67880@gmail.com

Bonne rentrée à lous



JUDOCLUB DE KRAUTERGERSHEIM



NOUVEAUTE - Pour la saison 2023/2024, le Judo Club ajoute à son programme hebdomadaire éducatif, un créneau de **self défense** le mardi de 19h00 à 20h00.

Si vous êtes intéressé(e), toutes les activités proposées ainsi que toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site Internet du Club : www.judo-club-krautergersheim.com/

REBOND



L'Âge en Forme de l'Association REBOND reprend le 4 octobre

Tous les mercredis matins hors vacances scolaires, nous nous retrouvons pour une séance d'une heure d'entretien de notre potentiel physique.

Nous avons toutes et toutes plus de 60 ans et nous suivons assidument, depuis 13 ans déjà pour certaines, les cours de Carine notre Profe de Chym.

Elle nous échauffe, nous étire, nous muscle, nous relaxe, nous fait travailler notre équilibre, notre dissociation, notre cerveau, nos articulations, nos zygomatiques... tout cela en douceur, sans stress ni objectif de performance... nous avons fini de courir, parfois même, nous cultivons la lenteur!

Nous sommes sans jugement et bienveillant.es.

Venez sans complexes, nous vous accueillons comme vous êtes!

Petit à petit, et si vous le voulez bien, nous vous aiderons à laisser vos soucis à la porte de la salle, à repartir avec le sourire et le sentiment que la vie est belle. Peut-être même que vous trouverez parmi nous un mieux-être, mais celui-ci ne dépendra que de vous.

Notre verre est toujours à moitié plein, quelle qu'en soit la taille !

Nous serons ravi.es de vous accueillir dans le calme et la sérénité :

le mercredi 4 octobre 2023 à 10h30 à L'Espace Loisirs de Krautergersheim.

Participation l'année (cours jusqu'à fin juin hors vacances) : 130 € par personne - 220 € pour les couples.

Réservé au plus de 60 ans. Dérogation possible pour les moins de 60 ans sous certaines conditions au 06 06 65 02 09 (SMS ou message vocal).

Très belle rentrée à toutes et à tous, prenez soin de vous et à très bientôt!

KRAUT' DANSE

Nous espérons que tout le monde va bien après la canicule puis le temps automnal avant saison, et que les vacances se sont bien passées.

Après cette pause estivale, les cours auront repris à la parution du bulletin communal du mois de septembre.

En complément des cours réguliers du mardi, nous organisons des stages aux dates suivantes :

Rock 07 octobre et 21 octobre 2023 Valses 13 janvier et 27 janvier 2024 Tango 10 février et 24 février 2024 Danses latines 16 mars et 30 mars 2024

06 avril et 20 avril 2024



Ces stages auront lieu de 14 h à 16 h dans la Salle Manu Sanchez au 11 rue du Maréchal Foch. Le montant de la participation sera de 10€ par personne pour les deux heures. Les places seront limitées et les premiers inscrits seront prioritaires.

Les inscriptions seront à faire auprès de Léon au 07 81 54 26 75.



INFORMATIONS DIVERSES



Chacha

Vous êtes diabétique?

Alors vous êtes peut-être concerné par la rétinopathie diabétique.

Le programme de dépistage de la rétinopathie diabétique propose un dépistage gratuit le 5 octobre 2023 au Centre Socio-Culturel Arthur Rimbaud.

Pour en profiter, il faut :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans,
- Être reconnu(e) en ALD pour le diabète,
- Ne pas avoir fait de fond d'œil depuis plus de deux ans.

Muni de votre prescription médicale, vous pouvez prendre RDV auprès du secrétariat du programme RETINOEST au 06.17.14.69.52.

MANIFESTATIONS DU 4ème TRIMESTRE 2023

| OCTOBRE 2023 | | |
|---------------|---|------------------------|
| 14 | ALC – Soirée spectacle | Espace Loisirs J. LOTZ |
| Du 24 | JCK – Stage d'automne | Espace Loisirs J. LOTZ |
| au 26 | | |
| NOVEMBRE 2023 | | |
| 11 | Armistice – Dépôt de gerbe | Eglise St Epvre |
| 13 | Don du sang | Espace Loisirs J. LOTZ |
| 25 | Tennis Club - Fête des 3 raquettes Espace Loisirs J. LO | |
| DECEMBRE 2023 | | |
| 3 | 3 ALC – Marché de Noël / Concert | Espace Loisirs J. LOTZ |
| <u> </u> | | / Eglise St Epvre |
| ? | Saint Nicolas | Ecoles |
| 9 | Fête de Noël des Aînés | Espace Loisirs J. LOTZ |
| 12 | CLD – Fête de Noël | Salle Manu Sanchez |
| 16 | FCK – Fête de Noël | Club House |

BOITE AUX LETTRES

Nous vous proposons de nous faire part de vos observations ou suggestions au moyen du coupon réponse à découper ci-dessous. Vous pouvez le déposer dans la boite aux lettres de la mairie.

| × | | | | | |
|----------|---|---|--------|--------|-------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| ••••• | ••••• | • | •••••• | ••••• | ••••• |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | • | | | | |
| ••••• | | • | •••••• | •••••• | ••••• |
| | | | | | |
| | | | | | |
| ••••• | • | | ••••• | ••••• | ••••• |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| ••••• | ••••• | • | ••••• | ••••• | ••••• |

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE tél: 03 88 95 75 18 fax: 03 88 48 18 66

email: mairie@krautergersheim.com

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

lundi 13 h30 à 16 h30 mardi 13 h30 à 16 h30 mercredi 9 h00 à 11 h00 jeudi 13 h30 à 16 h30 vendredi 13 h30 à 16 h30 samedi 9 h00 à 11 h00

Permanence du Maire et des Adjoints

Mardi de 20h30 à 21h30 et sur rendez-vous

Réunions du Conseil Municipal

Chaque premier mardi du mois

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

Mercredi : de 14h à 16h Jeudi : de 17h à 19h

1er samedi du mois : de 10h à 12h et de 14h à 16h

Les autres samedis : de 14h à 16h

LA POSTE

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

| JOURS | Déchèterie-Krautergersheim | Déchèterie-Obernai | |
|----------|----------------------------------|----------------------------------|--|
| Lundi | FERMEES | | |
| Mardi | 09h à 13h | 13h à 17h | |
| Mercredi | 09h à 13h | 13h à 18h | |
| Jeudi | 08h à 12h | 13h à 18h | |
| Vendredi | 13h à 18h | 09h à 13h | |
| Samedi | 09h à 17h | 09h à 17h | |
| | Uniquement pour les particuliers | Uniquement pour les particuliers | |

Prochain bulletin

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de décembre 2023.